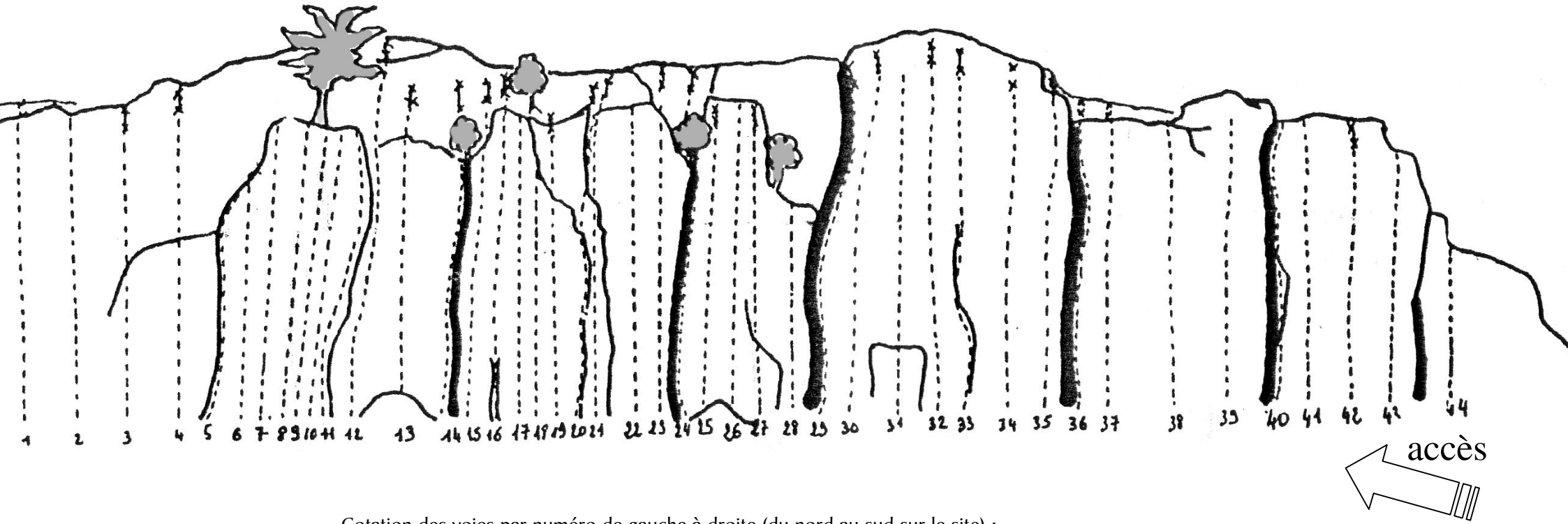


les voies d'escalade du site "les Roches" à CREST.

exposition en face ouest



Cotation des voies par numéro de gauche à droite (du nord au sud sur le site) :

1 : VI bc	6 : Va	11 : IV a	16 : VI a+	21 : IV	26 : Va	31 : VI	36 : IV bc	41 : V c
2 : VII a+	7 : Va	12 : IV a	17 : IV c	22 : VI b+	27 : V c	32 : VI a	37 : V c	42 : V
3 : V c	8 : IV c	13 : VI a	18 : V c	23 : VI a	28 : VI a	33 : IV c	38 : V	43 : IV
4 : V c+	9 : Va	14 : IV c	19 : IV	24 : IV a	29 : IV c	34 : V c	39 : IV	44 : IV -
5 : V b+	10 : IV a	15 : V c	20 : IV	25 : Va	30 : VI bc	35 : V c	40 : IV -	

NORD

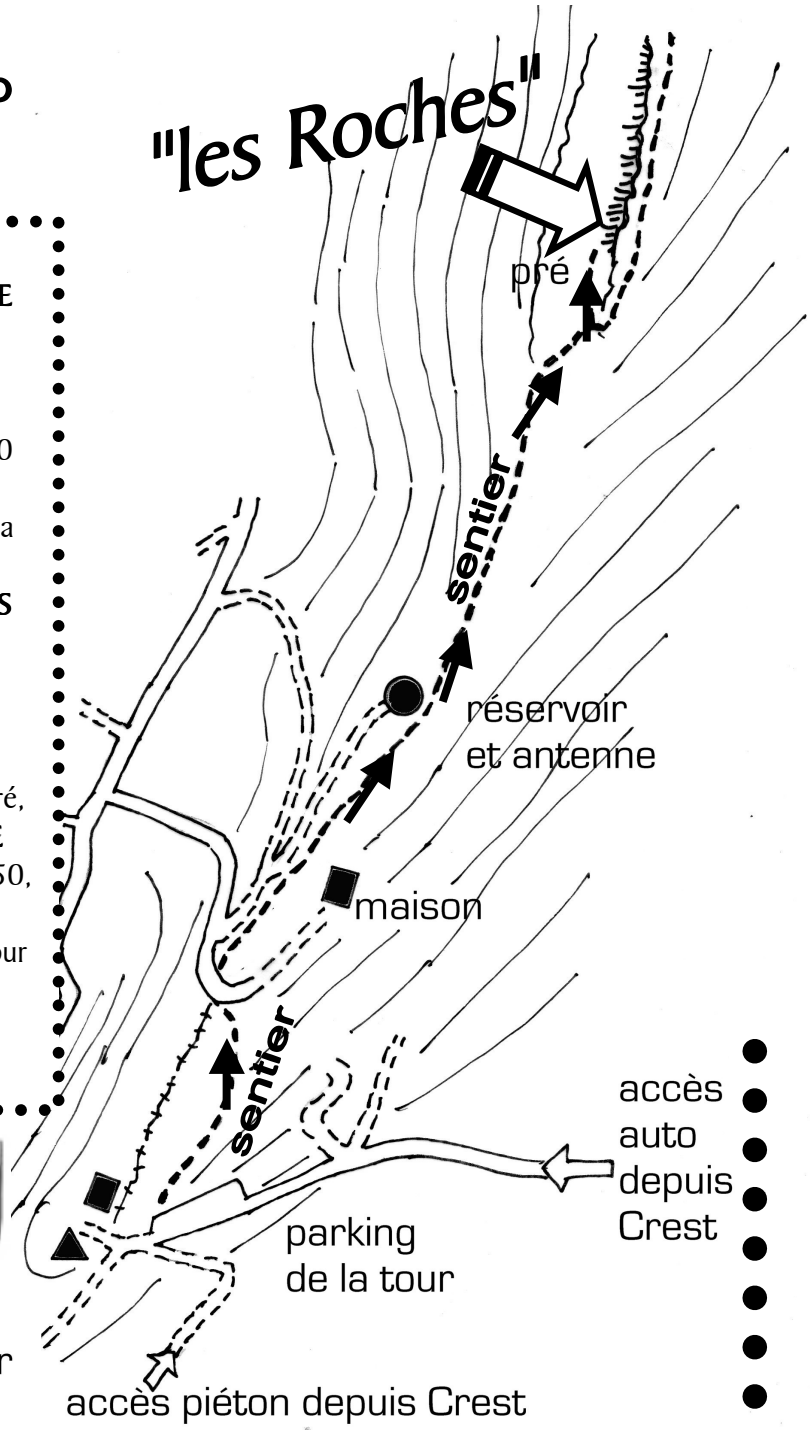


Depuis le
**PARKING DE
 LA TOUR**
 prendre le
SENTIER
 pédestre n°50
 qui atteint la
 CRETE puis la
 longe ; après
10 MINUTES
 de marche
 depuis le
 parking, et
 peu après le
 début d'un pré,
QUITTER LE
SENTIER n°50,
 en partant à
GAUCHE pour
 rejoindre le
 site.



La Tour

"les Roches"



accès
 auto
 depuis
 Crest

parking
 de la tour

accès piéton depuis Crest

le SITE d' ESCALADE "les Roches" à Crest.



Le club alpin français de Crest Val-de-Drôme
 vous propose le site d'escalade
 "les Roches",
 sur les hauteurs de la ville de Crest (Drôme).

Ce site, entretenu par notre club, a fait l'objet d'une convention avec la ville de Crest et les propriétaires du site. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les propriétaires ; les autres usagers du site ; la propreté du site et de ses accès ; l'itinéraire conseillé pour accéder au site (voir page 4). Ce site bien équipé a été révisé et étendu en 2005. La sécurité dépend aussi de l'apprentissage et de l'usage de techniques adéquates : le grimpeur est donc **préssumé responsable** et doit être en capacité d'appréhender les dangers.

N° utiles : numéro européen de secours : 112 - pompiers : 18 - S.A.M.U. : 15

